

Bulletin n° 439

Le 22 mars 2023

# COLLÈGE CANADIEN DU TRAVAIL

**Date limite pour présenter une demande :  
Le 30 avril 2023**

Programme phare du Congrès du travail du Canada (CTC) en matière de développement du leadership syndical, le Collège canadien du travail propose une occasion unique aux dirigeantes et dirigeants syndicaux et aux membres actifs d'acquérir de nouvelles compétences et de relever les défis auxquels est confronté le mouvement syndical. Il offre des cours de niveau universitaire sur des questions liées au travail et aux droits des travailleuses et travailleurs au Canada.

Ses finissants et finissantes ont en main tous les outils nécessaires pour devenir des leaders efficaces au sein de leur syndicat, de leur conseil du travail et de l'ensemble du mouvement syndical, dans l'intérêt de tous les travailleurs et travailleuses

Les membres en règle du STTP peuvent présenter une demande de participation à ce programme postsecondaire, **offert en anglais**.

Pour leur part, les membres francophones du Québec intéressés par une formation semblable en français, sont priés de contacter Isabelle Coulombe au Service d'éducation de la FTQ à [icoulombe@ftq.qc.ca](mailto:icoulombe@ftq.qc.ca) ou au **514-383-8027**.

**Le Collège canadien du travail vise les objectifs suivants :**

- Favoriser l'acquisition de compétences et de ressources en matière de leadership;
- Favoriser l'autonomie, la confiance en soi et la création de nouveaux réseaux de dirigeantes et dirigeants syndicaux;
- Renforcer l'esprit critique;
- Examiner les luttes de la classe ouvrière et les enjeux en matière de droits de la personne qui touchent les travailleurs et travailleuses;
- Susciter le changement.

.../2



## Calendrier\*

Trois sessions intensives sont proposées sur une période de 12 mois ou plus. Chaque session comprend de la formation en ligne et en personne, en plus des lectures personnelles. La formation en personne d'une durée maximale de deux semaines sont offertes tous les ans en Colombie-Britannique, en Ontario, ou en Nouvelle-Écosse.

### Session 1 : Les syndicats et l'économie politique

- Semaine du 16 au 23 juillet 2023 – en personne, Ontario ou Nouvelle-Écosse
- Septembre et octobre 2023 – en ligne

### Session 2 : Le leadership syndical et le changement organisationnel

- Janvier-février 2024 – en ligne
- Semaine du 25 février 2024 – en personne, Colombie-Britannique

### Session 3 : Croissance du mouvement – interne et externe

- Mai-juin 2024 – en ligne
- Semaine du 14 juillet 2024 – en personne, Ontario ou Nouvelle-Écosse

(\*) *Les dates peuvent changer.*

### Matière figurant au programme :

- ⇒ Fondements de l'économie politique
- ⇒ Aspects théoriques et pratiques des syndicats
- ⇒ Réflexion stratégique, planification et développement de projets
- ⇒ Compétences en recherche et en communication
- ⇒ Vérité et réconcili-action
- ⇒ Leadership pour étendre le mouvement
- ⇒ Éducation et action, organisation et changement
- ⇒ Mondialisation, avenir du travail et des travailleurs et travailleuses
- ⇒ Gouvernance, lois et politiques

### Qui peut présenter une demande? \*

Les membres en règles du STTP qui :

- ⇒ jouent ou ont joué un rôle actif au sein de leur syndicat (poste élu, militantisme, membre d'un comité, etc.);
- ⇒ ont à leur actif un ou des cours de formation syndicale;
- ⇒ participent activement aux enjeux de justice sociale ou économique dans leur collectivité;



- ⇒ sont en mesure de prendre le temps, pendant un an ou plus, de suivre des cours en ligne et en personne, et de satisfaire, de manière autonome, aux exigences d'apprentissage.

*Les membres des groupes d'équité (femmes, personnes de couleur, travailleuses et travailleurs ayant des limitations fonctionnelles, membres des communautés LGBTQ2+ et travailleuses et travailleurs autochtones) sont encouragés à présenter une demande.*

\* Si vous prévoyez présenter une demande, veuillez en aviser votre section locale et votre bureau régional.

## Comment présenter une demande?

Vous avez jusqu'au **30 avril 2023, à 23 h 59 (HE)** pour présenter une demande (cohorte 11).

Nous vous encourageons à discuter de votre intention de présenter une demande avec une représentante ou un représentant syndical du secteur de l'éducation pour voir si ce programme vous convient et si vous avez droit à un soutien financier.

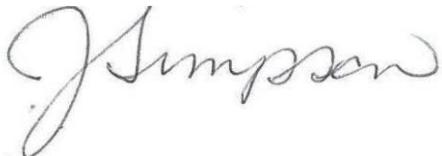
Si vous êtes prêt à présenter une demande dans le cadre du prochain programme de formation du Collège syndical du Canada, consultez le site Web suivant : <https://clcctc.checkbox.ca/lcc-application-2023-cohort-11>.

Si vous avez des questions au sujet du programme, il vous suffit d'envoyer un courriel à : [labourcollege@clcctc.ca](mailto:labourcollege@clcctc.ca).

## Qu'en est-il des coûts?

Selon le paragraphe 11.04 des statuts nationaux, le Fonds d'études Joe Davidson paie les frais de participation d'une ou d'un membre, et le STTP paie les frais liés à la participation d'une deuxième personne membre du STTP.

Solidarité,



Jan Simpson  
Présidente nationale

